



Les parents et les transports domicile – établissement scolaire

Septembre 2020

Contacts Ifop : Département Opinion et Stratégies d'entreprises

François LEGRAND
Chargé d'Etudes senior, francois.legrand@ifop.com

Gaspard Jolivet
Chargé d'Etudes, gaspard.jolivet@ifop.com





Rappel de la méthodologie

Qui ?

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1001** parents ayant au moins un enfant scolarisé à l'école, au collège ou au lycée, L'échantillon est représentatif de cette population.

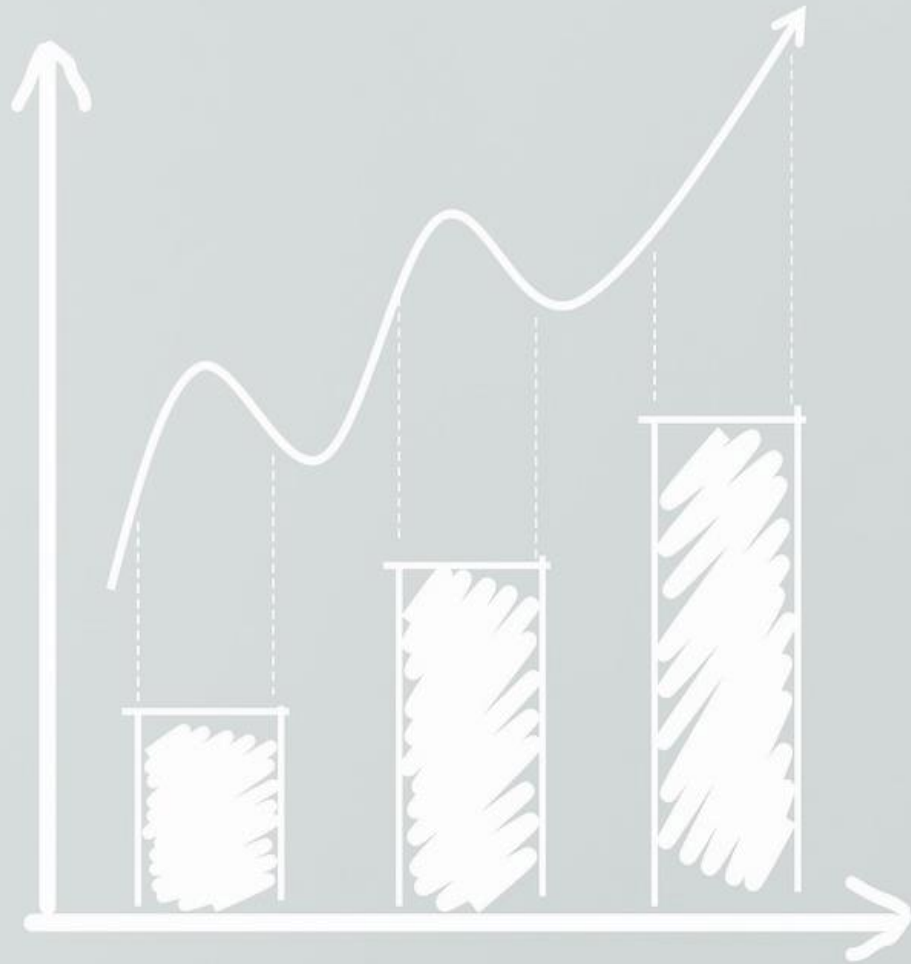
La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Comment ?

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne

Quand ?

Terrain du 25 août au 1er septembre 2020.

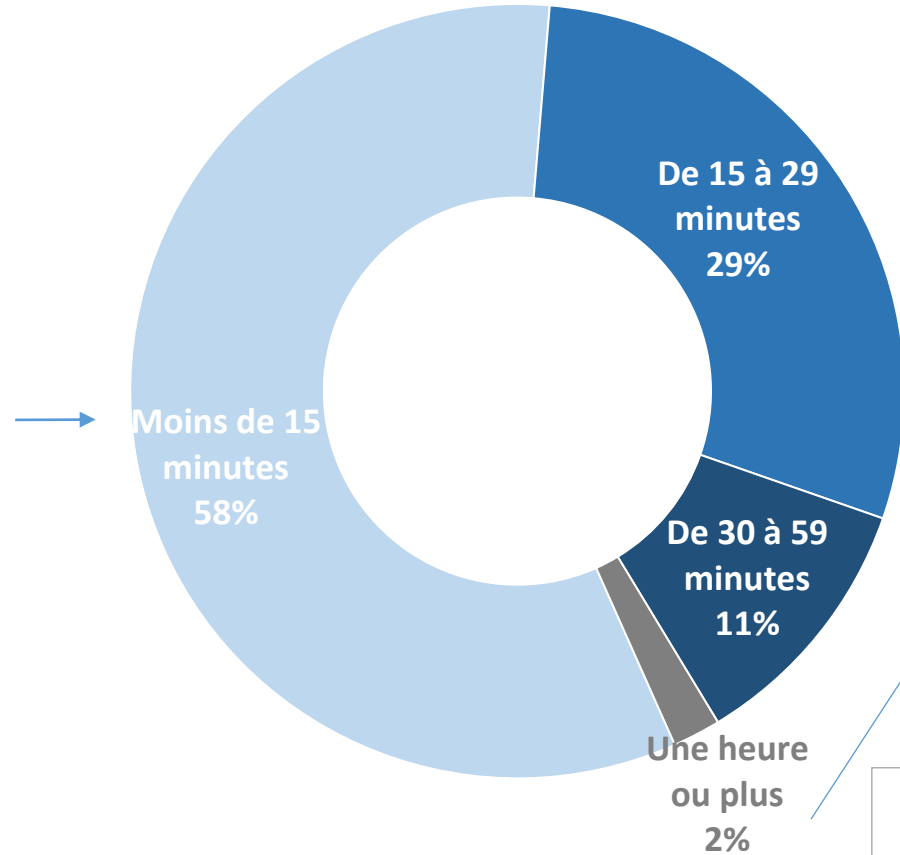
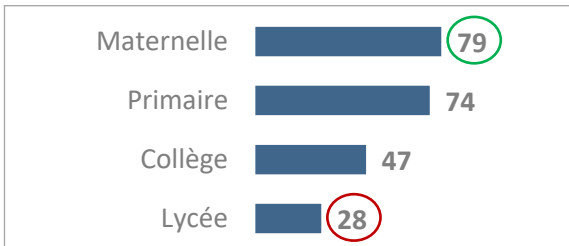


Les résultats de l'enquête

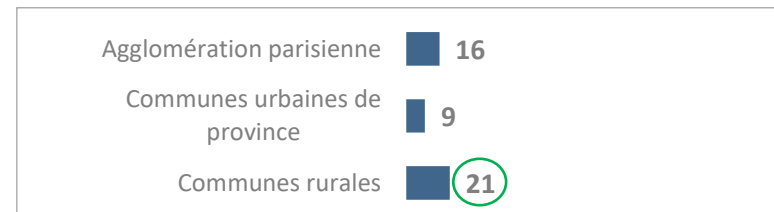
Le temps de trajet de l'enfant jusqu'à son établissement scolaire

Question : En moyenne, combien de temps met votre enfant pour se rendre à son établissement scolaire ?

Selon le niveau scolaire de l'enfant

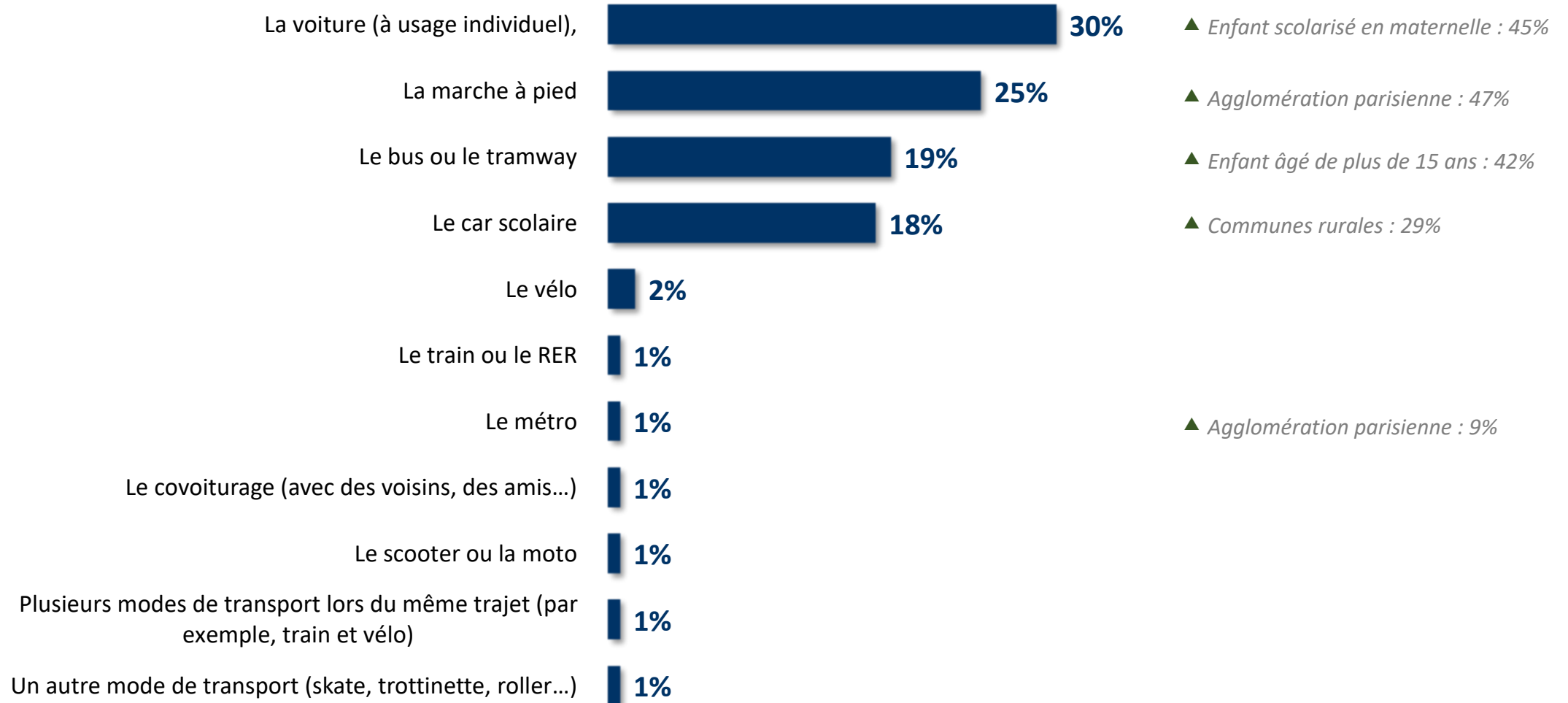


30 minutes et plus : 13%



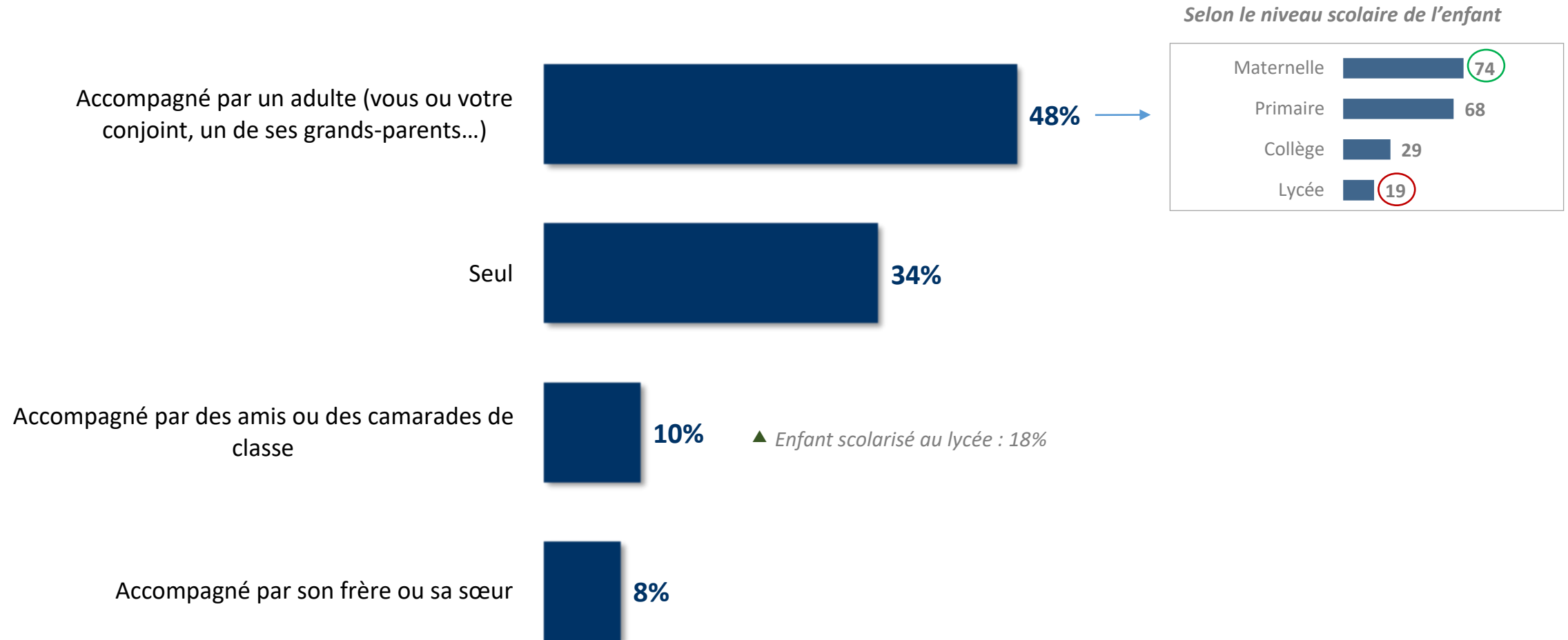
Le mode de transport le plus utilisé pour se rendre à l'école

Question : Parmi les modes de transport suivants, quel est celui que votre enfant utilise majoritairement pour se rendre à son établissement scolaire ?



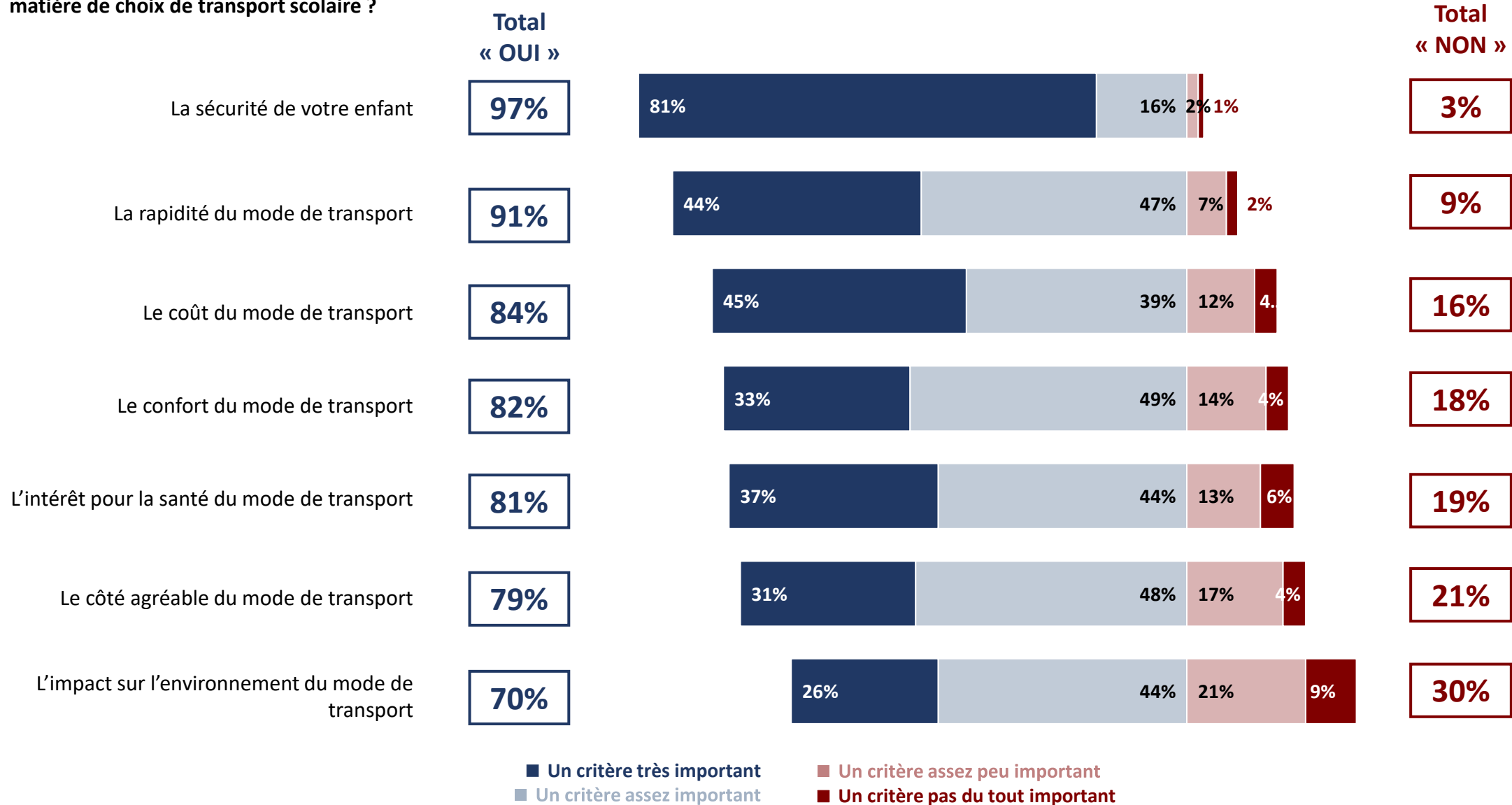
L'accompagnement de l'enfant sur le trajet jusqu'à l'école

Question : Concernant le trajet entre votre domicile et l'établissement scolaire. Votre enfant se rend la plupart du temps à son établissement scolaire... ?



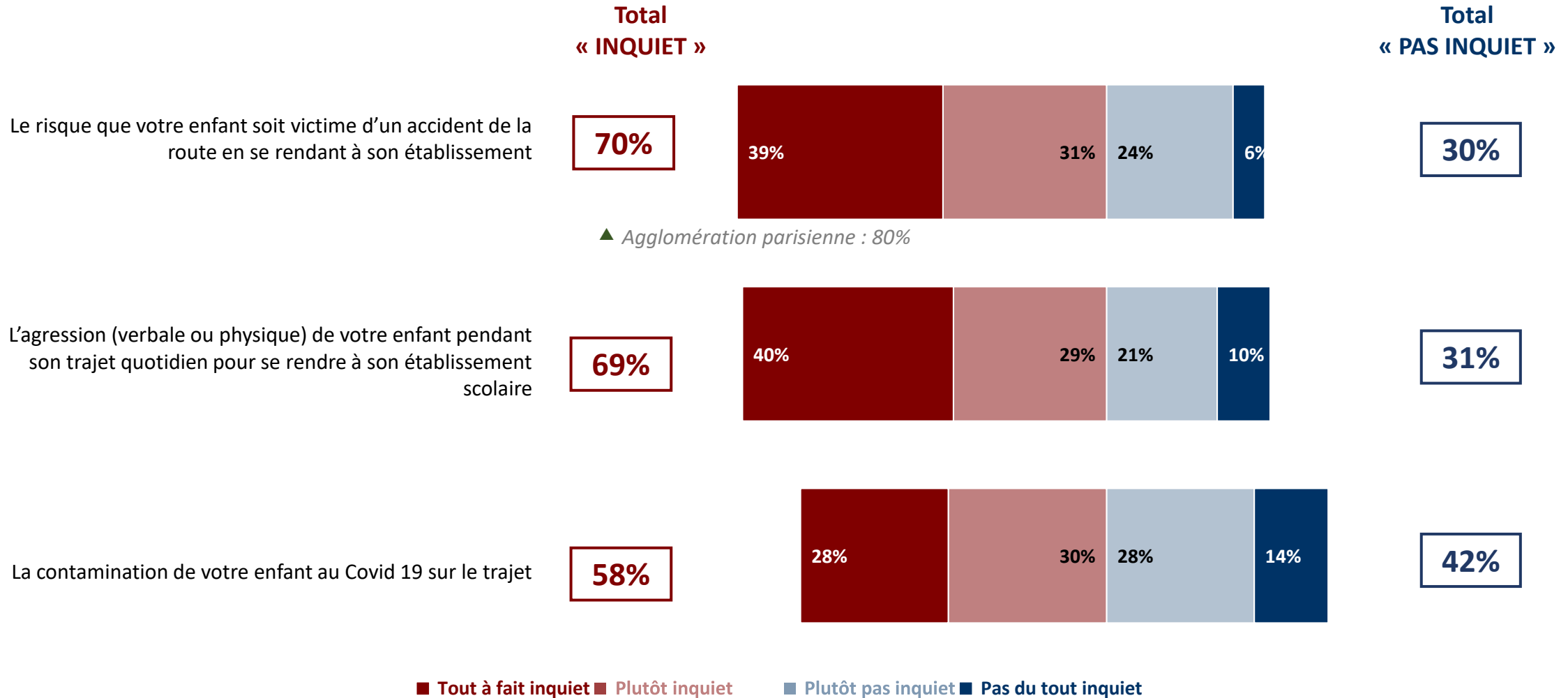
Les critères de choix d'un mode de transport pour les trajets scolaires

Question : Pour chacun des critères suivants, diriez-vous qu'il s'agit d'un critère important ou pas important dans les arbitrages faits par vous ou votre enfant en matière de choix de transport scolaire ?



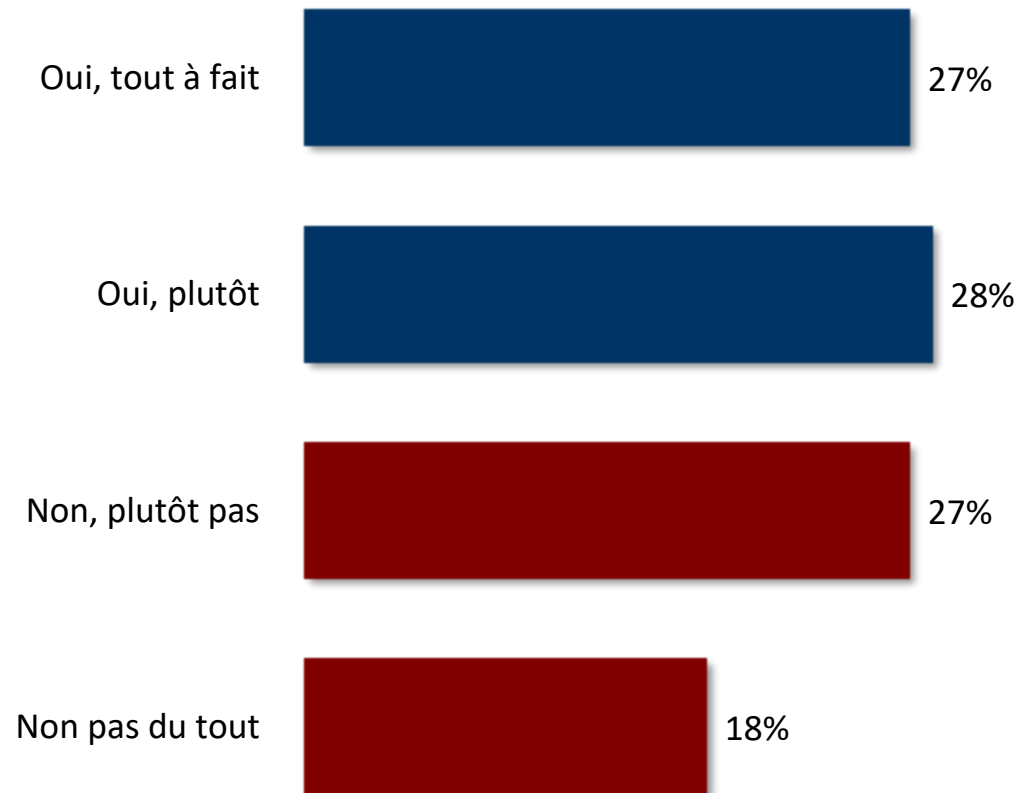
Les motifs d'inquiétude relatifs aux trajets scolaires

Question : Diriez-vous que vous êtes inquiet ou pas inquiet concernant chacun des aspects suivants relatifs aux trajets scolaires de votre enfant ?



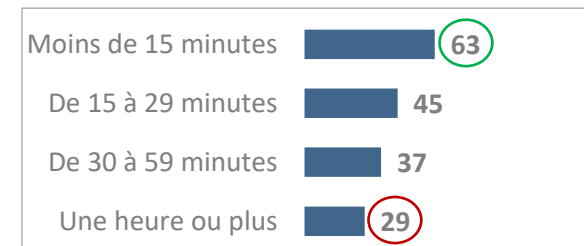
Le recours à des modes de transports individuels plutôt que collectifs pour les trajets scolaires

Question : Compte-tenu du contexte écologique et sanitaire, diriez-vous qu'à la rentrée, vous allez encourager votre enfant à avoir davantage recours aux transports individuels (voiture, vélo...) plutôt qu'aux transports collectifs (bus, métro...) pour se rendre à son établissement scolaire ?



55% Vont encourager leurs enfants

Selon le temps de trajet de l'enfant



45%

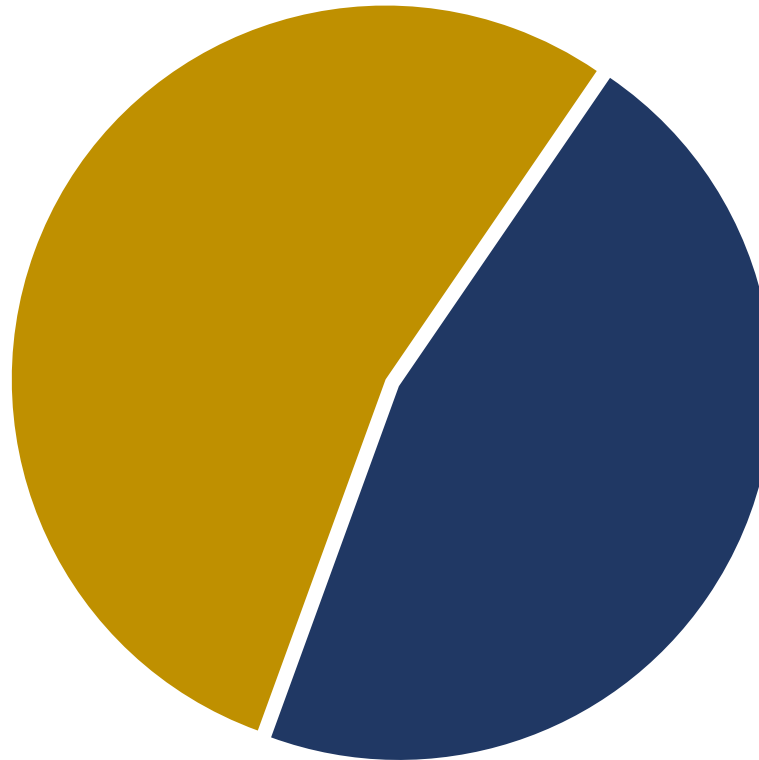
Les éléments prioritaires en matière de politiques publiques des transports

Question : De laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche ou disons le moins éloigné ?

En matière de transport scolaire, les pouvoirs publics doivent faciliter l'utilisation des « mobilités actives » (c'est-à-dire des transports respectueux de l'environnement ou faisant appel à l'activité physique : vélo, marche, trottinette...), par exemple en aménageant des pistes cyclables ou en piétonnisant certains quartiers

54%

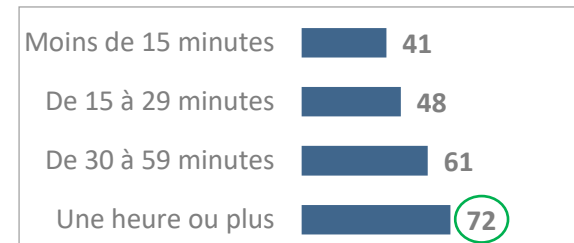
▲ Cadres : 60%



En matière de transport scolaire, les pouvoirs publics doivent faciliter l'utilisation des modes de transport traditionnels (bus, voiture), par exemple en facilitant la circulation et le stationnement

46%

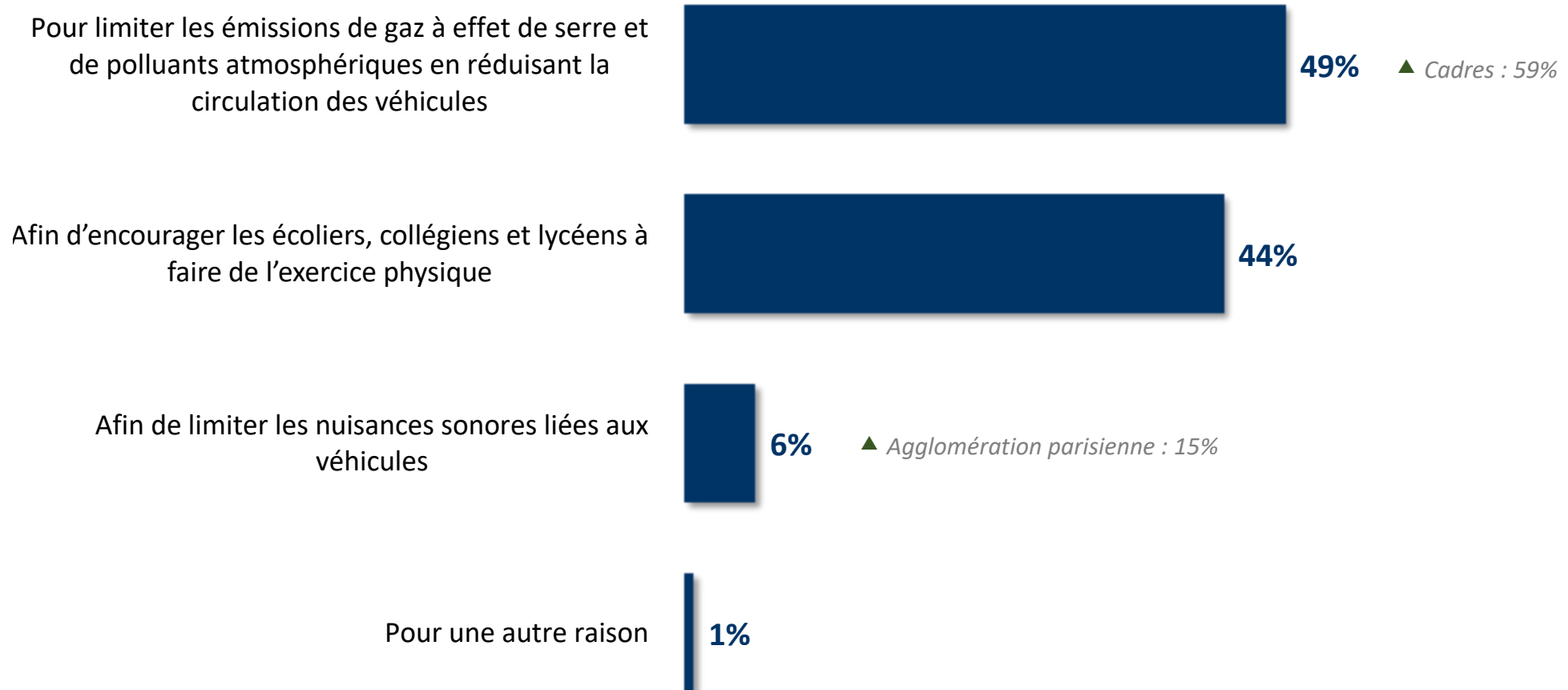
Selon le temps de trajet de l'enfant



Les raisons pour lesquelles on est favorable au développement des mobilités actives

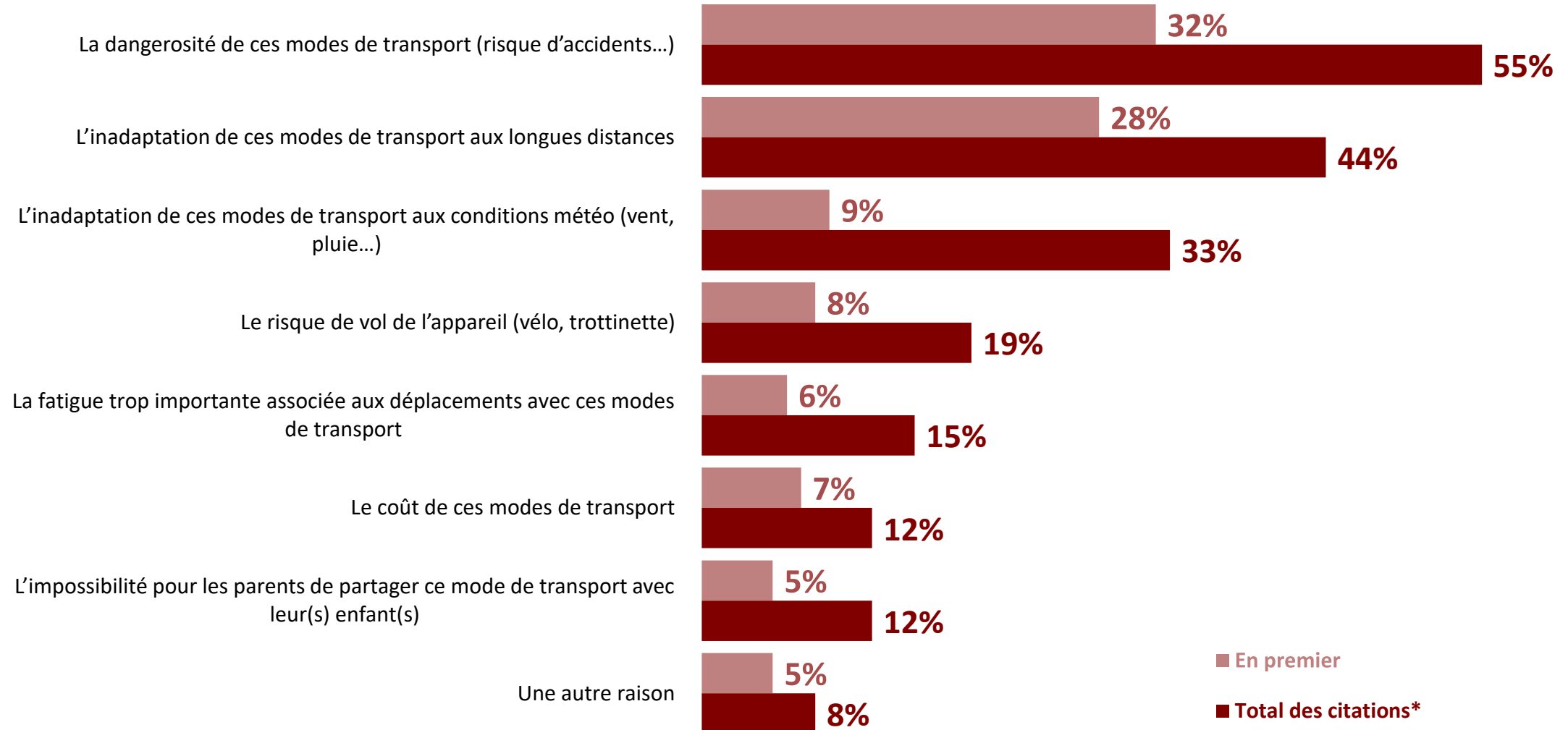
Question : Pour quelle raison principale êtes-vous favorable au développement des mobilités actives (vélo, marche, trottinette) en matière de transport scolaire ?

Base : A ceux qui déclarent que les pouvoirs publics doivent favoriser les mobilités actives, soit 54% de l'échantillon



Les freins à l'utilisation des mobilités actives

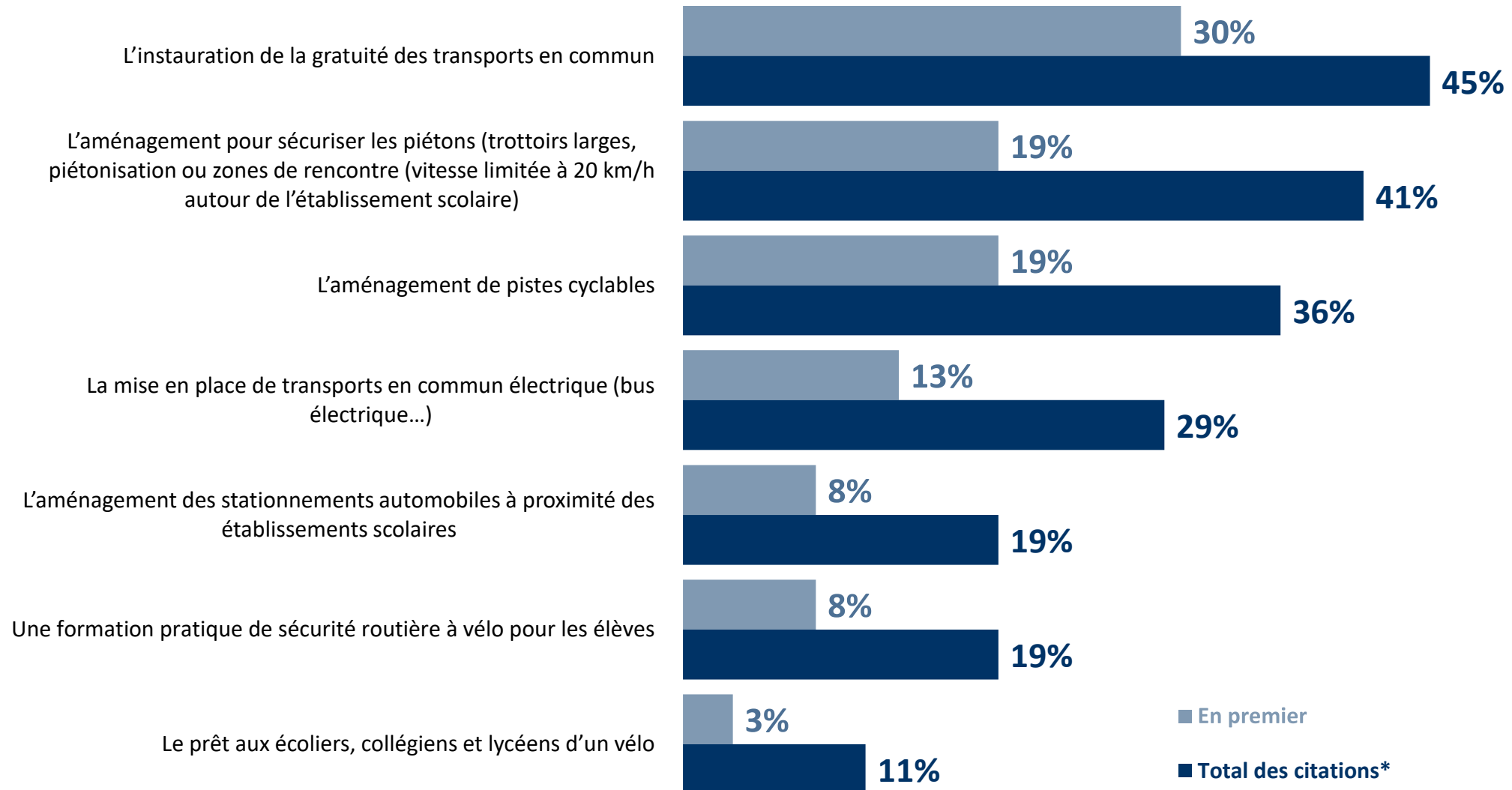
Question : Selon-vous, parmi les raisons suivantes, quelle est celle qui constitue le principal frein à l'utilisation des mobilités actives (vélo, marche, trottinette...) comme mode de transport scolaire ?



(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

Les mesures prioritaires en matière de transport scolaire

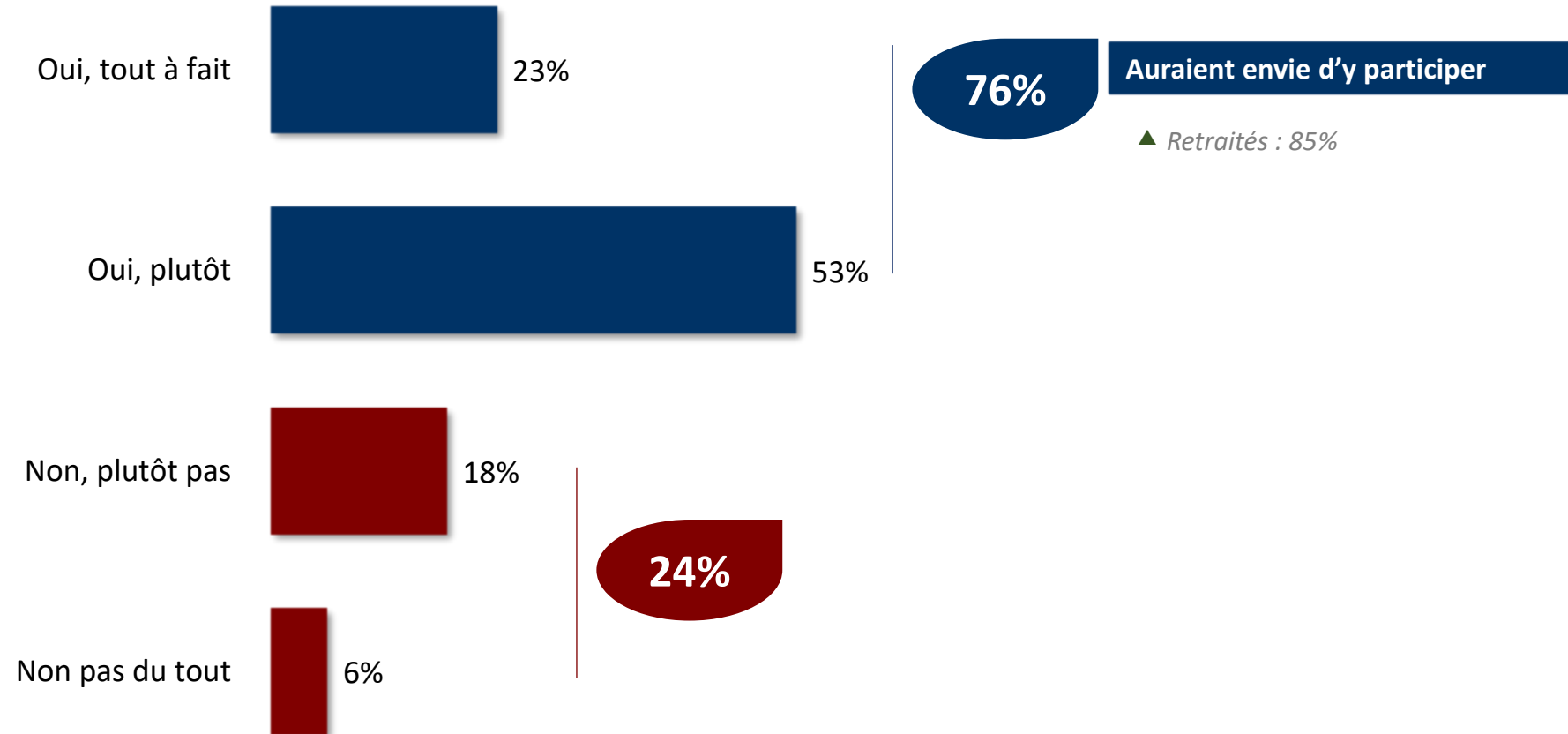
Question : Parmi les mesures suivantes, quelle est celle qui selon-vous devrait être mise en place en priorité par les pouvoirs publics (collectivités territoriales) en matière de transport scolaire ?

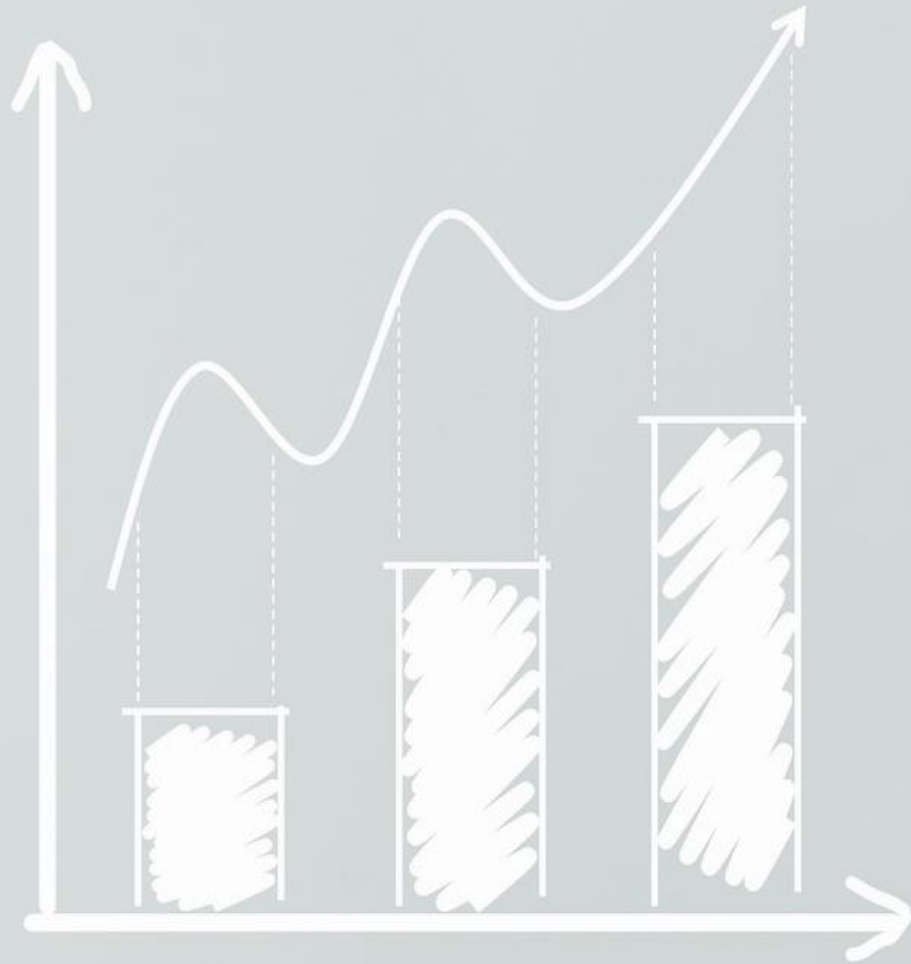


(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses

La propension à participer à une concertation concernant les déplacements autour de l'école de son enfant

Question : Si une concertation (avec notamment des groupes de discussion) était mise en place pour améliorer les déplacements autour de l'établissement scolaire de votre enfant, auriez-vous envie d'y participer ?





Les principaux enseignements

- **Temps de transport : un enfant sur deux met moins de 15 minutes pour se rendre à son établissement scolaire**

Plus d'un parent sur deux indique que son enfant se rend à son établissement scolaire en moins de 15 minutes (58%), une situation qui est plus fréquente quand l'enfant est scolarisé à l'école maternelle (79%) ou primaire (74%). 29% des sondés indiquent par ailleurs que leur enfant se rend à l'école en 15 à 29 minutes. Les temps de transport supérieurs à 30 minutes sont minoritaires (13% dont 2% plus d'une heure).

- **Voiture, marche ou transport en commun constituent les principaux modes de transport**

La voiture est le premier mode de transport scolaire (30%), notamment pour les enfants scolarisés en maternelle (45%). Un quart des parents indiquent par ailleurs que leur enfant se rend à l'école à pied (25%). Il s'agit d'une pratique qui est quasi-majoritaire pour les enfants habitant l'agglomération parisienne (47%). Une proportion importante d'enfants a recours aux transports en commun, notamment le bus ou le tramway (19%) ou encore le car scolaire (18%). Ce dernier mode de transport apparaît comme étant particulièrement utilisé par les jeunes habitants dans des zones rurales (29%). Notons enfin que l'usage du vélo comme mode de transport scolaire demeure ultra-minoritaire (2%), au même titre que les deux roues motorisés (1%), le covoiturage (1%) ou les modes de transport alternatifs, tels que la trottinette (1%).

- **Un enfant sur deux est accompagné par un adulte pour se rendre à l'école**

48% des parents indiquent que leur enfant se rend à l'école accompagné par un adulte. Cette pratique apparaît assez logiquement dépendante du niveau de scolarisation de l'enfant, elle est très fréquente pour les enfants scolarisés à l'école maternelle (74%) et primaire (68%) et assez logiquement beaucoup plus minoritaire au collège (29%) et au lycée (19%). Notons également qu'un tiers des parents indiquent que leur enfant se rend seul à son établissement scolaire (34%). Enfin, 1 enfant sur 10 se rend à son établissement scolaire accompagné par des amis (10%) ou son frère ou sa sœur (8%).

- **Un parent sur deux est inquiet à l'idée que son enfant soit contaminé au Covid 19 dans les transports**

7 parents sur 10 indiquent être inquiets à l'idée que leur enfant soit victime d'un accident de la route en se rendant à son établissement (70% dont 39% « tout à fait inquiet »). Les trajets scolaires sont aussi vus comme étant des potentiels lieux d'agression : 69% des parents expriment de l'inquiétude à l'idée que leur enfant y soit victime d'une agression physique ou verbale (dont 40% « tout à fait inquiet »). Relevons enfin que plus d'un parent sur deux est inquiet à l'idée que son enfant soit contaminé au Covid 19 (58%).

C'est donc assez logiquement, la sécurité de l'enfant qui apparaît comme étant le critère le plus important en matière d'arbitrage entre différents modes de transport. Les parents sont ainsi 97% à indiquer qu'il s'agit d'un critère important (dont 81% qui le jugent « très important »). La rapidité du mode de transport est également jugé comme étant important par 9 parents sur 10 (91%). Enfin 8 parents sur 10 jugent important le coût du mode de transport (84%), le confort du mode de transport (82%), l'intérêt pour la santé du mode de transport (81%) ou encore le côté agréable du mode de transport (79%).

- **Les parents estiment majoritairement que les pouvoirs publics doivent faciliter l'utilisation des mobilités actives**

54% des parents sont favorables au développement des mobilités actives, contre à l'inverse 46% qui estiment plutôt que les pouvoirs publics doivent faciliter l'utilisation des modes de transport traditionnels. Les partisans des mobilités actives justifient leur soutien à ces modes de transport autant par des raisons écologiques (49% indiquent y être favorables pour limiter les gaz à effet de serre) que par des raisons de santé. 44% des sondés indiquent être favorables afin d'encourager les écoliers, collégiens et lycéens à faire de l'exercice physique.

C'est la dangerosité perçue qui constitue pour les parents le principal frein à l'utilisation des mobilités actives (55%), devant leur inadaptation aux longues distances (44%) ou aux conditions météo (33%). Relevons d'ailleurs que la sécurisation des espaces piétons (41%) et l'aménagement des pistes cyclables (36%) constituent deux des mesures jugées les plus prioritaires en matière de transport scolaire, juste derrière l'instauration de la gratuité des transports (45%).

- **¾ des parents aimeraient participer à une concertation visant à améliorer les déplacements autour de l'établissement scolaire de leur enfant**

Signe de l'intérêt des parents pour la thématique, ces derniers sont 76% à indiquer qu'ils auraient envie de participer à une concertation pour améliorer les déplacements autour de l'établissement de leur enfant, si une telle démarche était organisée.

Avec plus des trois quarts des parents qui indiquent qu'ils auraient envie de participer à une concertation sur les déplacements autour de l'établissement de leur enfant, le sujet des transports scolaires apparaît comme un sujet d'importance pour les sondés. Ces derniers se montrent par ailleurs assez partagés concernant les politiques publiques à déployer dans ce domaine, même si une courte majorité s'avère favorable au développement des mobilités actives. Au regard des résultats de cette enquête, la sécurisation des pistes cyclables ou encore des espaces piétons constitue probablement un axe intéressant pour faciliter l'usage de ces mobilités respectueuses de l'environnement par les écoliers, collégiens et lycéens.